

## Cas de figure

La pathologie du salarié ne permettra pas de perdurer sur ce poste, comment anticiper le changement ? • Ce salarié a des restrictions médicales, comment gérer cette situation ? • Il existe un risque d'inaptitude, quel poste proposer au salarié ? • S'il n'y a pas de reclassement en interne, comment accompagner mon salarié ?

## CONTACTS

01/10/2024

### Sandrine BEHRA

Assistante de direction  
03 89 32 46 57  
[sbehra@arfp.asso.fr](mailto:sbehra@arfp.asso.fr)



Prise en compte  
de la problématique de santé

## Objectifs

- Mieux comprendre comment la situation de handicap peut être intégrée pour **élaborer une poursuite du parcours professionnel adaptée**
- Favoriser l'intégration et le maintien des personnes handicapées en entreprise par une **meilleure compréhension de la situation de santé**
- Analyser les contraintes propres à la situation de santé au travail
- **Favoriser la poursuite du parcours professionnel** des personnes en situation de handicap, dans et hors de l'établissement

## Contenu

- Pédagogie identique à celle du bilan de compétences

Phase préliminaire → Phase d'investigation → Phase de conclusion

- Entretiens individualisés, questionnaires et auto-évaluations, évaluations psychotechniques, avis médical, bilan en ergothérapie et / ou en neuropsychologie, entretiens auprès de professionnels des métiers visés
- Réunions de concertation et de compromis entre le salarié et l'employeur
- Transmission d'une synthèse écrite

## Les plus de la prestation

- Depuis 75 ans, une expertise en lien avec la santé et le travail
- Une équipe dotée d'une solide expérience du monde du travail
- Des compétences pluridisciplinaires et complémentaires (psychologue du travail, médecin, ergothérapeute, ergonomiste, neuropsychologue) permettant de répondre au mieux aux besoins individuels

## Public

Toute personne porteuse d'une problématique de santé (avec RQTH ou non, en emploi ou non, en arrêt maladie ou non)

## Modalités d'accueil

- Prestation individuelle
- Au sein du Centre de Réadaptation de Mulhouse
- Locaux accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite
- Du lundi au vendredi
- RDV possibles chez l'employeur

## Durée

De 20 h à 30 h, à raison d'un RDV hebdomadaire selon un planning établi avec la personne

## Financement

- 120 € nets / heure
- Financement employeur avec prise en charge possible (FIPHFP, OETH...)

## Ils nous ont fait confiance

EUROMETROPOLE, CEA, structures hospitalières publiques et privées, structures du secteur médico-social, SNCF, EDF, La Poste